

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Histoire - patrimoine

- Université de Rouen

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage (HMPL)

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Histoire - patrimoine* est rattaché au champ de formation *Histoire, mémoire, patrimoine, langage* de l'Université de Rouen. Les enseignements, qui ont lieu sur le site de Mont-Saint-Aignan, ont pour visée scientifique de fournir des savoir-faire de haut niveau ainsi que des compétences propres à la discipline (historique, technique et méthodologique). Le master s'organise en deux spécialités : *Sciences historiques* d'une part, dont la finalité est de former aux métiers de l'enseignement et de la recherche, *Patrimoine* d'autre part, dont l'objectif est de former des professionnels de niveau ingénieur aux métiers du patrimoine culturel et touristique, comme celui de guide conférencier.

Les enseignements du master sont organisés en un tronc commun « initiation à la recherche » et en plusieurs Unités d'Enseignement (UE) spécialisées (2 UE spécialisées pour la spécialité *Sciences historiques* et 5 UE spécialisées pour la spécialité *Patrimoine*). Les étudiants rédigent également un mémoire de recherche et effectuent des stages (obligatoires pour la spécialité *Patrimoine*, facultatifs pour la spécialité *Sciences historiques*). Les enseignements ont lieu principalement en présentiel.

Les établissements partenaires sont les autres universités de la région (Caen Basse-Normandie et Le Havre), l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne ainsi que deux universités italiennes (Université Ca'Foscari de Venise et celle d'Udine-Trieste), l'Ecole française d'Athènes et l'Ecole française de Rome.

Synthèse de l'évaluation

Le master *Histoire - patrimoine* de l'Université de Rouen, formation unique dans son environnement régional, notamment par la présence de la discipline Histoire de l'art, offre une formation scientifique de qualité : la progressivité des enseignements, l'importance accordée à la recherche (encadrement, aide à la rédaction du mémoire), l'appui de nombreux partenariats, particulièrement dans la spécialité *Patrimoine*. De ce fait, cette spécialité est particulièrement dynamique en matière de professionnalisation et peut offrir à ses étudiants une grande variété de stages.

En effet, la place de la professionnalisation est clairement différente selon les deux spécialités. Elle est importante et particulièrement soutenue dans la spécialité *Patrimoine*, très ancrée sur le « terrain ».

Davantage orientée vers la recherche, la spécialité *Sciences historiques* fait aujourd'hui face à une baisse d'effectif et un moindre taux de réussite, en raison, notamment, d'abandons au cours de la formation. Ce constat mérite réflexion, considérant la place essentielle et légitime donnée à la recherche dans cette formation.

L'ouverture à l'international est un objectif manifeste à saluer : en témoignent la mise en place d'enseignements de langues vivantes spécialisés en partenariat avec les départements d'anglais et d'allemand notamment, l'initiation à l'historiographie en langue étrangère, ainsi que l'organisation de stages collectifs à l'étranger (Berlin, Madrid, Prague) pour la spécialité *Patrimoine*.

Points forts :

- Grande qualité scientifique de la formation.
- Place essentielle accordée à la recherche.
- Nombreux débouchés professionnels pour la spécialité *Patrimoine*.

Points faibles :

- Absence de portefeuille de compétences.
- Insuffisance de données sur le suivi des diplômés.
- Fragilité de la spécialité *Sciences historiques* : taux d'abandon important, faible place des stages et autres projets professionnels (en dehors de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Recommandations :

- Mise en place de l'évaluation par les étudiants.
- Pour la spécialité *Sciences historiques* : renforcement de l'accompagnement des étudiants, mise en place de stages obligatoires, sensibilisation au monde professionnel.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le master <i>Histoire - patrimoine</i> offre une formation de grande qualité scientifique qui est adaptée aux objectifs scientifiques et professionnels.</p> <p>Il est organisé en deux spécialités ouvertes à Rouen : <i>Sciences historiques</i> dont l'objectif est de former aux métiers de l'enseignement et de la recherche et la spécialité <i>Patrimoine</i> visant à former des professionnels de niveau ingénieur dans le domaine du patrimoine.</p> <p>La première spécialité <i>Sciences historiques</i> est essentiellement centrée sur la recherche : de ce point de vue, la formation est bien construite et les objectifs clairs. La seconde spécialité offre une formation professionnalisante niveau ingénieur, visant à favoriser largement l'insertion professionnelle des étudiants (une accréditation au métier de guide conférencier doit être prochainement accordée), laissant toutefois une place à l'enseignement théorique : de ce point de vue, la formation est équilibrée.</p> <p>Les enseignements ont pour visée de fournir des savoir-faire spécialisés ainsi que des compétences propres à la discipline (historique, technique et méthodologique). Les enseignements sont organisés en un tronc commun « initiation à la recherche » et en plusieurs unités d'enseignement spécialisées (2 UE spécialisées pour la spécialité <i>Sciences historiques</i> et 5 UE spécialisées pour la spécialité <i>Patrimoine</i>). La dimension pluridisciplinaire n'est pas oubliée (en incluant notamment l'histoire et la géographie, mais également l'histoire de l'art).</p> <p>Le master offre des enseignements de qualité qui visent à former les étudiants aux métiers de la recherche, de l'enseignement supérieur et aux métiers du patrimoine également (guides conférenciers, conservateurs par exemple). L'objectif principal de la spécialité <i>Sciences historiques</i> est d'aider à la réalisation d'un mémoire de recherche. La spécialité <i>Patrimoine</i> dispense aux étudiants des connaissances spécifiques (par exemple, en matière de droit du patrimoine), leur apprend à mettre au point un projet de gestion du patrimoine et leur permet de réaliser un mémoire dont la partie recherche est moins développée que dans la première spécialité, mais à laquelle s'ajoute un projet de valorisation patrimoniale.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le master est une formation unique dans son environnement régional, notamment par la présence de la discipline Histoire de l'art.</p> <p>Le master offre deux spécialités animées par l'équipe pédagogique de l'Université de Rouen rattachée à un laboratoire de recherche important et actif (Groupe de Recherche d'Histoire EA 3831 - GRHIS), mais aussi par des intervenants d'autres institutions extérieures. Ainsi, un partenariat a été mis en place avec l'Université Paris 1 pour ce qui concerne la recherche et des relations existent avec les institutions culturelles et patrimoniales locales et régionales (comme les archives départementales). Des partenariats se sont multipliés ces dernières années (par exemple avec la Banque de France, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine) pour</p>

	<p>permettre aux étudiants d'effectuer des stages dans le cadre de conventions. Le pool d'entreprises privées ou des institutions publiques en lien avec la formation dans le domaine du patrimoine, de l'archivage est important.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est nombreuse.</p> <p>Elle est composée de 43 enseignants-chercheurs historiens rattachés à l'Université de Rouen et quasiment tous membres de l'équipe d'accueil Groupe de Recherche d'HISToire (GRHIS) auxquels se joint une douzaine d'intervenants « professionnels ».</p> <p>Plusieurs membres de l'équipe sont associés au conseil pédagogique/perfectionnement : tous responsables « officiels » de la formation et le directeur de l'équipe d'accueil du GRHIS, soit sept professeurs du parcours. La participation à des réunions et l'encadrement régulier des étudiants, notamment pour la réalisation de leur mémoire, permet aux membres de l'équipe de s'impliquer dans le pilotage de la formation.</p> <p>Les enseignements du master sont assurés par une équipe de 43 enseignants-chercheurs (dont des professeurs, des maîtres de conférences, des ATER (Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche), des vacataires et membres extérieurs). Les quatre périodes historiques sont représentées au sein de l'équipe d'accueil (GRHIS).</p> <p>Les enseignants participent au Conseil de perfectionnement. Les réunions qui se tiennent deux fois par an permettent le pilotage de la formation. Elles sont également l'occasion de réfléchir à la mise en place de projets avec des partenaires extérieurs. Les représentants des étudiants sont membres également de ce conseil de perfectionnement.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs du master sont significatifs entre 2010-11 et 2014-15, mais en diminution, car ils passent de 81 à 75 étudiants inscrits administrativement en M1 et 80 à 67 inscrits administrativement en M2. La baisse des effectifs a été marquée particulièrement entre 2012 et 2014 en raison de l'attractivité des masters de l'éducation et de la formation (MEEF) nouvellement créés. Cette déperdition - minime, mais réelle - se réduit toutefois au fil du temps pour les M1, mais se confirme en revanche en M2, ce qui mérite attention.</p> <p>La baisse des effectifs concerne moins la spécialité <i>Patrimoine</i>, que la spécialité <i>Sciences historiques</i>.</p> <p>La réussite au master est satisfaisante, car elle se situe en moyenne à 75 %, mais inégale selon les spécialités. En effet, les résultats sont très bons pour la spécialité <i>Patrimoine</i> (100 % de réussite) alors que seule la moitié des étudiants de la spécialité <i>Sciences historiques</i> valident leur diplôme, beaucoup abandonnant leur master. Les excellents résultats à la spécialité <i>Patrimoine</i> peuvent s'expliquer par la sélection attentive des dossiers à l'entrée en master. Les abandons constatés dans la spécialité <i>Sciences historiques</i>, qui ne sélectionne pas autant ses candidats à l'entrée du master, s'expliquent par l'isolement des étudiants dans le cadre de la réalisation de leur mémoire de recherche. La poursuite des étudiants en doctorat est plutôt rare.</p> <p>A l'issue du M2, les étudiants peuvent intégrer la préparation à l'agrégation d'histoire, une formation doctorale, une école de journalisme, un institut d'études politiques.</p> <p>Peu de données permettent de fournir des informations concernant l'insertion professionnelle des diplômés.</p> <p>Les résultats d'études d'insertion professionnelle ne sont pas totalement significatifs du fait d'un faible nombre de réponses (moins de 50 % des étudiants concernés). D'après ces sources, environ 70 % des diplômés ayant répondu ont un emploi 18 mois après l'obtention du master, mais il est indiqué un décalage entre le niveau de diplôme obtenu et le niveau de qualification et la rémunération moyenne des emplois de nombreux diplômés pour lesquels le dossier ne donne pas de chiffres précis.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place accordée à la recherche est centrale dans les enseignements et dans les activités des étudiants. Cet aspect est souligné à toutes les pages du dossier et notamment dans la maquette de la formation (recherche évidemment plus prégnante dans la spécialité <i>Sciences historiques</i>).</p> <p>L'équipe enseignante, dont les membres sont rattachés à l'équipe d'accueil EA 3831, dispense des enseignements présentant les dernières évolutions de la recherche historiographique, notamment dans le cadre de l'unité d'enseignement « Initiation à la recherche » organisée en trois axes (identités, patrimoine, territoire / changements et régulations / anthropologie historique des identités).</p> <p>Les enseignements reflètent les évolutions de la recherche, s'appuient notamment sur les séminaires du laboratoire Groupe de Recherche HISTorique auxquels sont invités les étudiants (M1 et M2) qui y rencontrent des chercheurs français et étrangers. Les étudiants de la spécialité <i>Patrimoine</i> suivent, quant à eux, un séminaire consacré à la question patrimoniale auquel participent l'équipe pédagogique et des professionnels.</p> <p>Des étudiants sont également amenés à assister et à participer à des journées d'études et à des séminaires organisés par les doctorants avec le soutien de l'école doctorale.</p> <p>La place de la recherche est centrale pour ceux qui choisissent la spécialité <i>Sciences historiques</i>, le mémoire de recherche constituant l'activité principale des étudiants. Même s'il est moins conséquent, le mémoire de recherche et la présentation d'un projet de valorisation du patrimoine occupent une place importante pour la spécialité <i>Patrimoine</i>.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est différente selon les deux spécialités. Elle est importante et particulièrement soutenue dans la spécialité <i>Patrimoine</i>, très ancrée sur le terrain, notamment par la pratique de stages.</p> <p>Pour les <i>Sciences historiques</i>, les actions de professionnalisation sont faibles. D'après le dossier, la réalisation du mémoire est le vecteur de professionnalisation. On peut constater que seuls les métiers de la recherche sont ici directement concernés par cette formation : les étudiants sont avant tout formés à maîtriser les compétences de rédaction, de recherche dans le cadre de leur mémoire évalué lors d'une soutenance publique en 2e année de master. Des stages sont éventuellement possibles avec des instances partenaires comme les archives départementales, ainsi que des stages d'archéologie, mais ils demeurent facultatifs. La professionnalisation s'appuie principalement sur le réseau relationnel des chercheurs et directeur(s) de recherche mis en place pour l'encadrement du mémoire.</p> <p>La spécialité <i>Patrimoine</i> professionnalise bien davantage et de manière plus diversifiée ses étudiants : par l'intervention de professionnels extérieurs (30 % des enseignements), par la réalisation d'un stage de trois mois minimum en fin de M1 qui valide 30 % des ECTS (European Credit Transfer System), par l'élaboration d'un projet de valorisation du patrimoine en M2. Pour les étudiants qui le souhaitent, ils peuvent recevoir une formation au métier de « guide conférencier » lors d'un stage de 12 à 15 semaines en M1.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>En ce qui concerne les stages, leur importance varie selon les spécialités du master. Elle est plus évidente dans la spécialité <i>Patrimoine</i> même si le dossier fait également mention de stages facultatifs pour l'autre spécialité, en relation avec le « projet personnel » de l'étudiant.</p> <p>La spécialité <i>Patrimoine</i> intègre véritablement les stages dans la formation, qui sont évalués par des rapports : un long stage individuel et des stages collectifs, dont certains peuvent se faire à l'étranger, sont obligatoires.</p> <p>Pour la spécialité <i>Sciences historiques</i>, le stage n'entre pas véritablement dans le cadre de la formation. Les étudiants qui le souhaitent peuvent effectuer un stage qui n'est pas validé au cours du Master. La nature et la finalité du stage sont très variables selon les étudiants en fonction de leur spécialité et de leur projet professionnel ultérieur.</p>

<p>Place de l'international</p>	<p>L'ouverture à l'international se manifeste par des partenariats de qualité avec des universités étrangères, favorisant la mobilité des étudiants. Des enseignements de langues vivantes spécialisés sont offerts aux étudiants en partenariat avec les départements d'anglais et d'allemand notamment.</p> <p>La spécialité <i>Sciences historiques</i> sensibilise ses étudiants à la recherche étrangère : les étudiants sont initiés à la « découverte d'historiographies en langue étrangère », près d'un tiers des étudiants travaillent sur des sujets de mémoire portant sur une « aire étrangère » (Inde, Sénégal, Québec, Maroc par exemple).</p> <p>La mobilité étudiante est encouragée dans le cadre des échanges ERASMUS. Des étudiants peuvent également obtenir un double diplôme/double degree de master de Sciences historiques avec des universités partenaires (Ca'Foscari de Venise, Udine-Trieste, Cluj, Edge Hill) consistant à valider 30 ECTS dans l'université partenaire. Le nombre d'étudiants poursuivant une partie de leurs études à l'étranger est très faible : deux étudiants de M1 ont profité de cette opportunité et un étudiant de l'Université de Venise a suivi une partie de son M2 à Rouen.</p> <p>La dimension internationale est en revanche très valorisée pour le stage collectif (Berlin, Madrid, Prague) de la spécialité <i>Patrimoine</i> en M2.</p> <p>L'enseignement des langues repose sur des cours en présentiel ou des cours à la fois en présentiel et à distance permettant de valider 2 crédits européens en langues vivantes. L'université offre également aux étudiants qui le souhaitent la possibilité de préparer la Certification en Langues de l'Enseignement Supérieur CLES (anglais, allemand, espagnol, italien et portugais) et de travailler à l'aide du « portail des langues ».</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les modalités de recrutement varient selon la spécialité : la spécialité <i>Sciences historiques</i> est ouverte à tout titulaire d'une licence (mention(s) non précisée(s)), contrairement à la spécialité <i>Patrimoine</i> pour laquelle une sélection est faite parmi les candidats qui, au cours d'un entretien, doivent présenter leurs motivations et leur projet professionnel.</p> <p>Le dossier soumis par le candidat doit présenter un projet professionnel post master sur lequel se fonde la décision d'inscrire l'étudiant ou de l'orienter vers une autre formation (MEEF par exemple).</p> <p>Des passerelles permettent à certains étudiants de se réorienter. Il existe des passerelles entre le master <i>Histoire - patrimoine</i> et le MEEF (intégrer l'un après l'obtention du second et inversement). A l'issue du M2, les étudiants peuvent intégrer la préparation à l'agrégation d'histoire, une formation doctorale, une école de journalisme, un institut d'études politiques.</p> <p>Les dispositifs d'encadrement des étudiants sont assurés par les enseignants dont le but est de rompre avec l'isolement possible des étudiants (notamment pour la spécialité <i>Sciences historiques</i> où les étudiants se consacrent essentiellement à la collecte et au dépouillement individuel de sources et à la rédaction de leur mémoire) : il s'agit principalement des entretiens entre le directeur de recherche et ses étudiants, dont la fréquence dépend des étudiants, mais aussi de l'enseignant. La participation des étudiants à des séminaires contribue également à rompre l'isolement.</p> <p>Les aides à la réussite sont proposées au travers de l'encadrement du mémoire et/ou financement des recherches.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements se font avant tout en présentiel avec association des M1 et des M2 dans les présentations publiques des recherches par les étudiants afin de créer un « effet promotion ». Les enseignants recourent éventuellement aux outils numériques lors de leurs cours. L'encadrement du mémoire est individualisé. Le dossier ne précise pas quelles sont les modalités de la formation continue.</p> <p>Le numérique est uniquement enseigné en M2 dans le cadre des enseignements au numérique : Certificat Informatique et Internet (C2i), initiation aux multimédia, production de supports numériques et utilisation de logiciels bureautiques.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants est « classique » : les étudiants sont évalués de manière semestrielle (soit quatre sessions en deux ans), lors de contrôles continus et d'examens terminaux, de rapports de stage et de soutenance</p>

	<p>du mémoire en fin de parcours.</p> <p>Dans la spécialité <i>Sciences historiques</i>, des examens à la fin de chaque semestre sanctionnent les enseignements dispensés et la soutenance du mémoire de recherche s'effectue en fin de M2.</p> <p>Les enseignements de la spécialité <i>Patrimoine</i> sont également évalués dans le cadre du contrôle continu et le stage de M1, le voyage collectif et le rapport de stage en M2 font l'objet d'une évaluation en contrôle terminal (soutenances publiques devant un jury composé de minimum deux personnes dont le directeur de recherche).</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il n'existe pas de portefeuille de compétences. Le suivi de l'acquisition des compétences est essentiellement décrit au travers des contacts réguliers de l'étudiant pour l'encadrement de son mémoire, de l'appréciation des présentations écrites intermédiaires de son mémoire, de l'encadrement des présentations orales.</p> <p>Les étudiants de la spécialité <i>Sciences historiques</i> sont évalués de plus en plus au cours de leur master sur la capacité à réaliser une recherche et à rédiger leur mémoire : c'est la raison pour laquelle le nombre d'ECTS des unités d'enseignement évolue selon les semestres. Celui qui est consacré à l'initiation à l'actualité de la recherche voit son poids décliner (passer de 10 à 5 ECTS) alors que celui qui est consacré à la rédaction du mémoire passe de 10 à 18 au cours du master.</p> <p>La spécialité <i>Patrimoine</i> met l'accent sur la professionnalisation des étudiants, ce qui explique le poids grandissant accordé dans le cadre de l'évaluation au stage.</p>
Suivi des diplômés	<p>Il n'existe pas de dispositif de suivi des diplômés en dehors de l'Observatoire de la vie étudiante de l'université créé en 1993. Ce dispositif est toutefois jugé non satisfaisant par l'auteur du dossier qui invite à réfléchir à un autre dispositif.</p> <p>Le suivi des diplômés peut être connu grâce à des enquêtes d'insertion professionnelle. Les annexes fournissent des informations concernant le devenir des diplômés jusqu'en 2012 : sur les 11 diplômés ayant répondu à l'enquête en 2012, deux ont poursuivi en doctorat, huit se sont insérés dans la vie professionnelle.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement, appelé auparavant « conseil pédagogique », existe depuis 2015. Ce conseil comprend essentiellement les encadrants universitaires de la formation (notamment les responsables du département et des formations, les responsables des spécialités) et de l'équipe d'accueil du Champ, un étudiant, un représentant des diplômés et un représentant des intervenants extérieurs.</p> <p>Ce conseil de perfectionnement permet l'autoévaluation de la formation. Il se réunit deux fois par an et permet de débattre de points mis à l'ordre du jour. Le dossier n'indique pas l'existence d'évaluation des enseignements par les étudiants. L'autoévaluation proposée de la formation est intéressante et sans faux-semblants.</p>

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.